



Rapport annuel 2015



La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec

Un peu de son historique

C'est en 1875, qu'un groupe de personnes s'est formé afin d'incorporer la SOCIÉTÉ DE QUÉBEC POUR PRÉVENIR LES CRUAUTÉS CONTRE LES ANIMAUX, aujourd'hui connue sous le nom de SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC (SPA de Québec). Constituée en 1875 sous des statuts de la province de Québec, une modification à l'enregistrement a été réalisée et est devenue effective le 22 septembre 2009. La SPA est maintenant enregistrée sous la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III. Cela ne change rien dans les opérations, l'enregistrement ayant été fait dans un contexte de continuité de l'organisation.

Son rôle

Comme le nom de l'organisme l'indique, son rôle d'origine était principalement axé sur la prévention de la cruauté envers les animaux. Ce rôle s'est considérablement élargi, de sorte que la SPA assume maintenant une véritable vocation d'utilité publique :

- recevoir les animaux abandonnés par leur gardien ou trouvés par tout citoyen des villes desservies ;
- sur appel de citoyens ou des services municipaux des villes desservies ;
 - cueillir des animaux perdus, errants, blessés
 - rechercher les propriétaires, si possible
 - cueillir des animaux à domicile
- héberger, nourrir, prodiguer des soins aux animaux pendant leur séjour au refuge ;
- prioriser de placer les animaux à l'adoption afin de leur offrir toutes les chances possibles de se trouver un nouveau foyer ;
- traiter les diverses plaintes, notamment pour des animaux errants ou pour de la cruauté ;
- cueillir et relocaliser de petits animaux sauvages ;
- prodiguer des conseils aux familles adoptives ;
- sensibilisation et éducation de la population.



La Société se préoccupe de l'abandon et de la surpopulation animale tout en voulant faire de l'éducation, de la sensibilisation, de la prévention, et en mettant en place des programmes incitatifs visant à régler cette problématique.

Étant le premier organisme reconnu dans la région de Québec en ce qui a trait à la protection des animaux, la SPA de Québec est devenue une véritable institution pour tous ceux qui ont à cœur le bien-être des animaux. Ses nombreuses années d'expérience lui ont permis d'acquérir une solide expertise. Nous faisons les efforts pour qu'elle demeure ou devienne, dans l'esprit de chacun, l'organisme de référence dans ce domaine.

Au-delà de ses objectifs premiers de protection des animaux, l'organisme assume aussi une véritable vocation d'utilité publique, dû à un besoin toujours grandissant d'assurer le contrôle et le bien-être des animaux domestiques. À travers toutes les facettes de son travail, elle poursuit sa lutte contre toutes formes de cruauté et favorise une saine cohabitation des animaux avec l'homme.

Les besoins exprimés par différents intervenants ne cessent de croître. La SPA fait de son mieux pour répondre aux différents besoins.

Ses coordonnées



Adresse : 1130 avenue Galilée
Québec QC G1P 4B7

Téléphone : 418 527-9104
Télécopieur : 418 527-6685

Site Internet : www.spadequebec.ca

info@spadequebec.ca pour information générale sur le refuge, les animaux
communications@spadequebec.ca pour les activités, membership, bénévolat, ...
reglementation@spadequebec.ca pour tout ce qui a trait à des aspects de réglementation

Sa mission

Améliorer la qualité de vie des animaux domestiques en contribuant à leur santé, leur bien-être et à leur sécurité et ce, tout en éduquant et en sensibilisant la population à l'importance de la vie animale.

Ses valeurs

Les valeurs qui guident les actions de la SPA sont les suivantes :

- La SPA est vouée au bien-être des animaux ;
- La SPA est au service des gens dans leurs rapports avec les animaux ;
- La SPA offre des services de qualité sans préjudice ni discrimination ;
- La SPA privilégie la transparence envers la population ;
- La SPA reconnaît l'importance de son personnel.



Table des matières

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA) DE QUÉBEC.....	1
UN PEU DE SON HISTORIQUE	1
SON RÔLE.....	1
SES COORDONNÉES	2
SA MISSION	2
SES VALEURS.....	2
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
LA STRUCTURE	9
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016	10
LA DIRECTION ET SUPERVISION.....	11
OBJECTIFS STRATÉGIQUES.....	12
LES FACTEURS ET IMPLICATIONS EXTERNES	12
LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE.....	12
LE MAPAQ (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION)	13
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPA ET SPCA	13
LA CFHS (CANADIAN FEDERATION OF HUMANE SOCIETIES).....	14
L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC (OMVQ).....	14
L'ANNÉE 2015	15
OPÉRATIONS – BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	15
INFRASTRUCTURES	15
<i>La salle de stérilisation.....</i>	<i>16</i>
OPÉRATIONS.....	17
<i>Statistiques 2015</i>	<i>17</i>
<i>Ententes avec des municipalités</i>	<i>20</i>
<i>Partenariats</i>	<i>21</i>
<i>Nos employés.....</i>	<i>22</i>
MARKETING, NOTORIÉTÉ.....	24
<i>Développer une culture de dons</i>	<i>24</i>
<i>Cocktail</i>	<i>24</i>
<i>Site Web.....</i>	<i>27</i>
<i>Réseaux sociaux - Facebook.....</i>	<i>27</i>
<i>Le SPA Bête</i>	<i>28</i>
<i>Présence dans les médias</i>	<i>28</i>
<i>Membres.....</i>	<i>29</i>
<i>Bénévoles.....</i>	<i>30</i>
FINANCES.....	31
REMERCIEMENTS - À NOS COMMANDITAIRES ET SUPPORTEURS CORPORATIFS.....	34
LES GOUVERNEURS/GOUVERNEURES.....	35
LES MASCOTTES DE LA SPA.....	36
UNE DONATRICE DE CŒUR.....	37
LE DON PLANIFIÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ET POURQUOI?.....	37

Mot du président du conseil d'administration

Chers membres de la SPA de Québec, bénévoles, amis et amies des animaux,

Le conseil d'administration a autorisé en 2015 des travaux pour plus de 140 000\$ pour une rénovation partielle de ses locaux. Ceci a été rendu possible grâce aux résultats des campagnes de financement de la dernière décennie, mais aussi aux dons planifiés que nous avons reçus en 2015.

Le but des rénovations :

- Assurer le bien-être des animaux à la SPA ;
- Respecter, valoriser les employés qui y travaillent.

Nous aurons plus que jamais besoin de nos généreux donateurs pour nous permettre de garder la tête hors de l'eau. Sans eux, la continuité de la SPA de Québec ne serait pas assurée. Même si les besoins demeurent énormes, je remercie tous ceux qui, par leurs dons ou leurs implications, nous permettent de maintenir les meilleurs soins possibles aux animaux, avec le maintien d'une vétérinaire à temps plein au sein de l'équipe de soins de la SPA de Québec.

La marche Canine, en septembre 2016, lancera la campagne de financement 2016/2017. Nous visons haut pour cette campagne de financement considérant une rénovation majeure de plus de 500 000\$ devant être faite dans les locaux pour maintenir le service dans des conditions acceptables pour les animaux et les employés. La campagne se terminerait par notre cocktail, au printemps 2017, pour remercier nos commanditaires, nos partenaires et nos donateurs.

Nous continuons de faire connaître le Prix Solange-Hamel, qui récompense les gens qui font du bien aux animaux, et avons instauré la Reconnaissance Kenneth-Lachapelle pour les gens qui s'impliquent directement auprès de la SPA, à titre de partenaires qui font la différence et permettent la continuité de notre mission.

Finalement, je félicite le personnel qui doit travailler dans des conditions difficiles et je remercie tous les membres du conseil d'administration qui ont continués bénévolement de s'impliquer avec énergie. À titre de président du conseil je suis fier de faire part d'une organisation qui chemine dans l'amélioration du bien-être animal.



Daniel Giroux - Président du conseil d'administration



Mot du directeur général

J'ai toujours découpé les opérations de la SPA en trois segments, dans un cadre de gestion, bien qu'il y ait des «vases communicants» entre chaque segment :

- les opérations du refuge, ce qui constitue un des fondements de la SPA ;
- les services animaliers rendus aux municipalités ;
- les activités de notoriété et de financement.

Les trois segments ont vu des changements significatifs en 2015.

Les opérations du refuge

La SPA a été créée en 1875 sur le fondement d'assurer la protection des animaux, soit d'intervenir, si requis, et d'être un gîte temporaire pour les «sans-abris».

Cela s'est poursuivi ! La SPA est allée cueillir plus de 400 animaux dans des municipalités desservies, alors que davantage ont été reçus directement à ses locaux. Au total, c'est près de 4 300 animaux qui ont été reçus. C'est beaucoup moins que les presque 10 000 (en moyenne) des années 2009 à 2014. Pourquoi une telle situation ? Simplement parce que la SPA a mis fin à son entente de fourrière auprès de la ville de Québec pour les animaux errants – la SPA demeurant cependant un refuge de choix pour un propriétaire qui doit se départir son animal.

Depuis déjà quelques années, la SPA évoquait la nécessité d'une mise à niveau de son refuge qui ne permettait pas, avec l'entente avec la ville de Québec, d'accueillir autant d'animaux et dont une résultante, et seule alternative, était un taux d'euthanasie trop élevé. L'abandon de l'entente avec la ville de Québec, même si elle peut être de quelques années, permet à la SPA de se recentrer sur sa mission et de réaliser des projets longtemps retardés.

Les soins aux animaux demeurent maximisés selon nos ressources. La diminution du nombre total d'animaux entrés dans l'année, notée depuis 2013, s'est poursuivie. Il est permis de croire que les gens deviennent plus consciencieux avec leurs animaux. Cela touche tout particulièrement les chiens où d'autres SPA font aussi état de «manque» de chiens durant certaines périodes, même l'été. On peut y voir le bon côté qu'il y a moins d'abandons. Cela crée cependant un paradoxe à la SPA où nous devons maintenir et même augmenter les soins aux animaux, alors que les revenus d'adoptions diminuent. Cela nécessite une surveillance continue de nos tarifications mais, afin d'éviter des frais d'adoption prohibitifs, il nous faut jouer également sur nos autres sources de revenus, notamment les dons qui demeurent impératifs. Une belle finalité demeure la diminution des euthanasies.

Nous continuons notre collaboration avec d'autres refuges au Québec. Ces collaborations sont bénéfiques par l'échange d'expertises pour améliorer les services animaliers et de transférer des animaux d'un refuge débordé vers un autre ayant une capacité disponible. Une contribution provinciale favorisant la diminution des euthanasies!!

Quant au refuge lui-même, il s'améliore. J'ai souvenir d'hivers où les employés devaient porter tuques et gants à l'intérieur de la bâtisse. De nouvelles rénovations ont été effectuées en 2015, et tout habitué de la SPA voit la différence dès son entrée. Nous avons toutefois un défi majeur au premier plancher pour tout l'environnement des chiens sous observation, qui devrait se chiffrer à plus de 500 000\$

Tout cela nécessite le dévouement d'employés qui y mettent beaucoup d'énergies voire même leur participation financière. C'est tout à leur mérite considérant les conditions de travail. Pour cela, ils ont toute mon admiration.

Les ententes avec les villes

La SPA maintient des ententes avec une douzaine de municipalités en périphérie de la ville de Québec. Des municipalités que, dans certains cas, la SPA dessert depuis plus de 20 ans en respect de sa capacité et de sa mission, donc aller au-delà du «contrôle» animalier. À cet égard, les villes de la région démontrent de l'ouverture à une approche de services animaliers élargie considérant notamment des soins à rendre aux animaux cueillis et chercher à leur trouver un foyer adoptif.

Bien sûr la SPA doit retirer des revenus suffisants de ces services et même générer, autant que possible, des excédents pour contribuer à assurer la mission, voire le développement de nouveaux services.

À l'intérieur d'une révision globale de la tarification, celles des villes font l'objet d'un suivi continu.

Ville de Québec : l'entente avait débutée en 2008 et comprenait, notamment, les services suivants :

- cueillette et hébergement des animaux errants ;
- recensement continu pour les chiens ;
- émission des licences canines ;
- application de la réglementation 24/7 (exemple : chien qui aboie et dérange le voisinage)

Si l'hébergement des animaux errants pouvait entrer dans la mission de la SPA, les autres services étaient plutôt complémentaires et avaient été acceptés dans le contexte où cela devait générer des revenus pour aider à financer la mission de la SPA. Or, ce ne fut pas le cas. Même que cela fut parfois déficitaire malgré les sommes importantes dont il fut fait mention. Par ailleurs, l'aménagement du refuge ne permettait pas d'accueillir avec qualité tous les animaux reçus. La SPA ne pouvait donc se maintenir dans une situation où les ressources disponibles pouvaient être davantage allouées à des activités ne correspondant pas à son rôle de refuge et de soins à prodiguer aux animaux. La décision fut donc prise de se retirer, à tout le moins pour le moment, de l'entente avec la Ville de Québec.

Les activités de notoriété et de financement

Nous continuons la tâche d'augmenter la notoriété de la SPA. Il y a encore beaucoup de gens qui ne connaissent pas la SPA ou en comprennent mal le rôle ; plusieurs ignorent encore que l'on peut venir adopter à la SPA.

- Roby Moreault, par son émission radiophonique (CHOI 98,1), nous offre une bonne diffusion auprès de son auditoire en faisant la promotion d'un chien toutes les semaines ;
- Notre visibilité sur Facebook s'est accrue ;
- Nous avons poursuivi la publication de notre journal trimestriel «Le SPA Bête de Québec».

Les efforts de notoriété sont là pour nous aider à faire connaître la cause et augmenter les adoptions, les dons, etc. Pour les dons, nous nous maintenons tout juste près des 200 000\$, mais c'est encore très loin des 2 à 3 millions que l'on retrouve dans des refuges de taille comparable à l'ouest du Québec. Sans ces revenus, la SPA cesserait ces activités. Or, il est impératif d'augmenter cette source de revenus tant pour assurer la viabilité de l'organisme que pour lui permettre de répondre aux exigences croissantes de bien-être animal.

La santé financière de la SPA se maintient. L'excédent de 2015 est de 42 700\$. Je souligne que l'année 2015 fut exceptionnelle en legs, ce qui est non récurrent. Comme mentionné précédemment, il faut vraiment mettre des efforts pour que les dons réguliers s'accroissent en vue de soigner et sauver davantage de nos pensionnaires, voire même assurer la pérennité de l'organisme.

Les défis demeurent toujours d'importance. Les employés continuent de faire les meilleurs efforts et de faire preuve de créativité pour nos pensionnaires. Bravo et merci encore à ces derniers.



Denys Pelletier, CPA, CA - Directeur général



La structure

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SPA est formé de 10 membres. Seuls peuvent être administrateurs les membres actifs en règle de la Société, et élus en assemblée générale des membres, qui rencontrent par ailleurs les conditions exigées par ses règlements généraux et par la Loi. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération ni aucun privilège que ce soit.

Le conseil d'administration occupe une place prépondérante dans le système de gouvernance. Il veillera, notamment, à :

- s'assurer que la gestion de la Société est effectuée avec économie, efficacité et efficience ;
- surveiller l'intégrité financière ;
- s'assurer de l'efficacité du contrôle interne ;
- déterminer les orientations stratégiques.

Tout administrateur réalise ses fonctions avec prudence et diligence : c'est le principe de la gestion compétente ¹.

Le conseil d'administration est indépendant, bénévole et multidisciplinaire. La Société se base sur des principes pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»². Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.

Les règlements généraux qui régissent la Société, assurent notamment la qualité de l'expertise et de l'expérience de son conseil d'administration. La philosophie en place vise principalement le bien-être des animaux et, pour ce faire, on doit miser sur une saine gestion ainsi que favoriser l'autonomie et le développement.

Le conseil s'assure d'avoir une direction appropriée des opérations, dont une structure de gestion et des tâches bien définies visant :

- un suivi adéquat de la santé animale ;
- l'application rigoureuse de mesures sanitaires ;
- une saine gestion des finances.

Le conseil tient autant de réunions que nécessaire ; il y en a eu 5 en 2014, sans compter celles de l'exécutif, de comités, ou les courts appels conférence pour tout le conseil pour des situations précises.



¹ Collège des administrateurs de sociétés, 2009

² Par Richard Leblanc. Institut Canadien des Comptables Agréés, 2010

Le conseil d'administration 2015-2016



Daniel Giroux

- Président (1)
- Conseiller principal – Groupe Investors
- Membre du conseil depuis 2002



Dr Claude Martineau, DMV

- Vice-président (1) (2) (6)
- Médecin vétérinaire – Groupe Daubigny
- Membre du conseil depuis 2004



Dany Dulac, CPA, CA

- Trésorier (1) (4)
- Associé - Raymond Chabot Grant Thornton
- Membre du conseil depuis 2010



Solange Hamel

- Secrétaire
- Retraitée du Centre jeunesse de Québec
- Bénévole de longue date pour la SPA ayant inspirée le Prix Solange-Hamel pour son dévouement
- Membre du conseil depuis 1998



Dr Robert Lachapelle, DMV

- Administrateur (2)
- Médecin vétérinaire – Cliniques Lachapelle
- Membre du conseil depuis 2004



Me Sophie Lessard-Berger

- Administratrice (1) (3) (5)
- Avocate – Fasken Martineau
- Membre du conseil depuis 2009



Me Jean Brisset des Nos

- Administrateur (3)
- Avocat – Cabinet d'avocats St-Paul
- Membre du conseil depuis 2009



Francois Ricard, CPA, CGA

- Administrateur (4)
- Vice-président de l'administration – Trust Eterna
- Membre du conseil depuis 2003



Félix Tremblay

- Administrateur (6)
- Pragmatique communication
- Membre du conseil depuis 2015



Dre Andrée-Anne Blanchet, DMV

- Administratrice (2)
- Vétérinaire – GlobalVet
- Membre du conseil depuis 2015

Implications particulières

- (1) membre de l'exécutif
- (2) expertise vétérinaire pour le refuge
- (3) dossiers légaux

- (4) contrôles et comptabilité
- (5) plan stratégique (suivi des objectifs)
- (6) communications

Objectifs stratégiques

Le plan stratégique a comme objectif principal pour la SPA de «devenir une référence dans le domaine animal». Un objectif ambitieux, mais réalisable à moyen-long terme.

À cela se greffait des sous-objectifs pour favoriser la concrétisation de cet objectif principal, dont :

- Améliorer le service à la clientèle ;
- Rigueur dans l'application des protocoles d'hygiène ;
- Minimiser les maladies (surtout la propagation) dans le refuge et chez les animaux placés à l'adoption ;
- Prodiguer une formation continue aux employés sur les volets essentiels au sein du refuge ;
- Faire procéder à la stérilisation d'animaux placés à l'adoption ;
- Améliorer les infrastructures ;
- Augmenter la notoriété.

La majorité de ces éléments ont été touchés en 2015, à des degrés divers, et certains sont relevés dans les pages qui suivent.

Soulignons que devenir une référence peut se concrétiser au moyen d'alliances avec d'autres organisations de la région.

Les facteurs et implications externes

Le contexte réglementaire

La SPA, dans son propre fonctionnement, est assujettie à un encadrement légal similaire à toute organisation. De façon plus spécifique, elle doit respecter une panoplie de normes, sanitaires, vétérinaires, environnementales et autres, pour les animaux qu'elle accueille dans son refuge, ainsi que pour la santé et sécurité de ses employés. Dans l'exercice de ses activités d'assurer la qualité de vie des animaux, des lois existent à différents paliers et la SPA doit les respecter.

- Au niveau fédéral, le code criminel régit la cruauté animale. Toute personne qui pose un geste faisant souffrir un animal, voire le tuant, peut être accusée en vertu du code criminel, articles 444 – 446. L'intention criminelle doit être prouvée.
- Au niveau provincial, la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. chapitre P-42), encadre notamment au niveau de la santé, de l'identification, des aliments, des médicaments vétérinaires, de la sécurité et du bien-être des animaux. La surveillance de l'application de parties cette loi est assurée par des personnes et organismes désignés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter que la Loi sur la protection sanitaire des animaux est remplacée par le chapitre B-3.1 du code civil du Québec depuis le 4 décembre 2015.
D'autres lois provinciales encadrent la SPA, notamment la santé et sécurité au travail.
- Au niveau municipal, notons comme exemple la sécurité au niveau des incendies.

En 2015, la SPA a fait l'objet d'inspections :

- d'une firme de santé et sécurité au travail ;
- d'une inspection par le MAPAQ.

Tout élément de recommandations a fait l'objet de correctifs.

Le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

La SPA de Québec est impliquée de plusieurs façons avec le MAPAQ.

- En premier lieu, ses installations doivent être conformes à la réglementation existante. Elle est ainsi elle-même sujette à des inspections occasionnelles par des inspecteurs du MAPAQ.
- La SPA a de ses employés qui sont accrédités par le MAPAQ pour faire appliquer un volet de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42), spécifiquement de la SECTION IV.1.1 - de la sécurité et du bien-être des animaux. Nous pouvons donc procéder à des inspections en regard de l'entente existante.
- Par le biais de l'AQSS, des représentations se sont faites en commission parlementaire pour le projet de Loi P-54 (devenu le chapitre B-3.1 du code civil une fois adopté) en 2015. L'implication se poursuit pour bonifier tout l'encadrement législatif du bien-être animal.

L'Association Québécoise des SPA et SPCA

L'Association québécoise des SPA et des SPCA (AQSS) regroupe des organisations indépendantes qui ont en commun de posséder une très grande expertise terrain dans le domaine de la protection, du contrôle et du bien-être animal. Créée en mars 2012, l'AQSS contribue à l'amélioration du bien-être animal par le soutien actif de ses membres et la promotion de leurs intérêts. La présidence de l'Association est actuellement occupée par le représentant de la SPA de Québec.

Les membres

- SPCA de l'Outaouais
- SPCA de Rouyn-Noranda
- SPCA de Montréal
- SPCA de Laurentides-Labelle
- SPA de l'Estrie
- SPA de la Mauricie
- SPA d'Athabaska
- SPA de Québec
- SPCA de Charlevoix
- SPCA de la Côte-Nord

La force du nombre

- Plus de 2,2 M de population desservie.
- Présents dans plus de 135 villes, municipalités et villages, dont 6 des 10 villes les plus peuplées du Québec, incluant Montréal et Québec.
- Plus de 52 000 animaux recueillis chaque année.
- En contact quotidien avec la population.
- Un immense bassin de membres, sympathisants, bénévoles, donateurs...
- Plus de 60 000 adeptes Facebook.



Il y a de plus en plus de collaboration entre les refuges. À titre d'exemple, la SPA de Québec a recueilli des animaux d'autres SPA/SPCA aux prises avec de la surpopulation. Cela est normalement difficile, mais nous le faisons quand nous en avons la capacité même si parfois très brève. En revanche, les autres SPA nous rendent la pareille en cas de débordements ici. De plus, l'AQSS s'implique activement dans des dossiers avec le MAPAQ, l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ) et toute autre organisation œuvrant dans le domaine animal.

Différents projets sont sur la table. D'autres organisations pourront joindre l'AQSS au fil de son développement.

La CFHS (*Canadian Federation of Humane Societies*)

La CFHS est un organisme visant à regrouper différents organismes voués au bien-être animal au Canada. On y retrouve des SPCA/SPA sur tout le territoire canadien.

Cet organisme cherche à regrouper les forces afin d'avoir un plus grand impact sur les paliers gouvernementaux pour toute question animale, par exemple que ce soit au sujet de législations ou de financement. La CFHS a l'ambition de devenir la porte-parole du monde animal au pays.

- Conseil d'administration : la SPA de Québec y siège depuis maintenant 6 ans. Cela a permis d'établir des contacts avec des organismes à la grandeur du pays ;
- Comité de surpopulation des chats : au début de 2012, la CFHS mettait sur pied un comité visant à obtenir un portrait sur la surpopulation de chats au Canada. La démarche fut un sondage auprès de différents intervenants (SPCA/SPA, cliniques vétérinaires, etc.). Membre de ce comité, la SPA de Québec fut un intermédiaire auprès des intervenants québécois. Le résultat de la recherche a été publié en décembre 2012 et est disponible en fichier PDF sur le site Internet de la CFHS http://cfhs.ca/athome/cat_overpopulation_crisis/ ;
- Comité de normes : le Canada a peu de normes, si ce n'est quelques réglementations provinciales, guidant par exemple les soins aux animaux dans les refuges. De telles normes existent aux États-Unis et dans d'autres pays. La CFHS a favorisé la création d'un comité pancanadien dont une des premières tâches est l'adaptation, si requise, et l'implantation au Canada de «*Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters - The Association of Shelter Veterinarians - 2010*» <http://oacu.od.nih.gov/disaster/ShelterGuide.pdf>, une référence en la matière.
La version canadienne de recommandations de normes de soins a été publiée au début de 2014.

L'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec (OMVQ)

Puisque nous prodiguons certains soins médicaux à nos pensionnaires, nous sommes sujets à des inspections par l'OMVQ. Qu'il s'agisse d'un simple vermifuge à une chirurgie (stérilisation), les normes minimales et les règlements vétérinaires doivent être respectés. La dernière inspection remonte à 2014.

Notons que l'OMVQ fait preuve d'une belle ouverture afin de voir comment s'adapter aux refuges, en regard des normes, qui vivent des réalités bien différentes de cliniques vétérinaires. En 2013, l'OMVQ a émis des normes de pratiques pour des *Cliniques vétérinaires de stérilisations ciblées* ; en 2014 la SPA de Québec a évaluée de pouvoir se qualifier pour être une telle clinique afin d'aider, toujours dans la mesure de ses ressources, d'autres refuges qui ne disposent pas des installations appropriées.

La SPA a obtenu son permis de clinique vétérinaire de stérilisation ciblée en 2015 !!!

Des stérilisations d'animaux de d'autres refuges ont été débutées.



L'année 2015

Les objectifs fixés en fonction de trois grands thèmes demeurent, soit :

- les opérations, notamment tout ce qui entoure les soins et services aux animaux ;
- les efforts de notoriété ;
- les finances.

Opérations – Bien-être animal

Infrastructures

Nous avons plus d'une fois évoqué que la SPA devait impérativement se relocaliser ou, à tout le moins, procéder à des rénovations notables. L'état des lieux ne convenait plus, constituait un handicap majeur à la poursuite de certaines activités de la SPA et empêchait même tout développement de nouveaux services. Le constat demeure que la SPA n'a pas encore les moyens de ses ambitions, de là de toujours en revenir à l'importance des dons. Cependant, en puisant justement dans les dons cumulés au cours de la dernière décennie, la SPA a pu mettre en branle des projets. Des sections du rez-de-chaussée ont été rénovées, spécifiquement l'accueil et les secteurs d'adoption chats et chiens. Un investissement de plus de 140 000\$

Vue – avant



Vue – après



Les employés sont fort contents des améliorations apportées au bénéfice de nos pensionnaires. Il reste toutefois la plus grande partie à faire ; celle arrière, non accessible à la clientèle, où se retrouvent nos pensionnaires en observation avant, selon notre souhait, d'aller à l'adoption. Ce sont encore des planchers de ciment usés, sans drains, avec de la vieille clotûre en guise d'enclos. Un projet qui, incluant un petit agrandissement, dépassera les 500 000\$.



La salle de stérilisation

La salle de stérilisation est demeurée bien active en 2015 avec plus de 2 000 chirurgies. La priorité est bien sûr la stérilisation, mais si un de nos pensionnaires a besoin de d'autres soins et que nous avons ce qu'il faut pour procéder, nous le faisons ! Il peut s'agir d'un détartrage, voire d'une amputation. Cependant, si nous n'avons pas le matériel requis, nous pouvons considérer faire appel à une clinique vétérinaire.



Toute une différence →



Patte prise dans un piège. Amputation hélas requise -->



Pour les stérilisations, nous mettons l'accent sur les chats en premier, vu la prolifération, et sur les chiens de races pour éviter la reproduction. Soulignons que Marie-Chantale, notre vétérinaire, s'implique dans un groupe de vétérinaires pratiquant en refuges ; cela lui permet d'échanger sur diverses pratiques et voir ainsi à l'amélioration de techniques de chirurgies, mais aussi de contrôle de maladies, etc.

Et la SPA a l'occasion de recevoir des vétérinaires de cliniques désirant, sous supervision, parfaire leurs propres techniques de stérilisations.

Outre les stérilisations, ce ne sont pas les manques de soins qui font défaut pour l'équipe ; qu'il s'agisse de la grappe de chats à soigner, ou autres maladies.



Opérations

Statistiques 2015

Chiens

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires
Présents au refuge au 1 ^{er} janvier	35	
Abandons	498	369
Saisis	8	
Trouvés (1)	148	
Reçus – autres refuges	34	
Total	<u>723</u>	<u>369</u>
SORTIES		
Réclamés (2)	95	13
Remis à d'autres refuges	25	
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	35	
Adoptions (3)	412	
Euthanasies demandées par les propriétaires		356
Euthanasies décidées (4)	152	
Présents au refuge 31 décembre	4	
Total	<u>723</u>	<u>369</u>

- (1) Les animaux trouvés sont inscrits sous adoption vu la probabilité de réclamation et, sinon, de l'objectif de la SPA de faire de son mieux pour les soigner et de leur trouver un nouveau foyer.
- (2) Le taux de réclamation des chiens trouvés est de 64%, ce qui est bien. Les propriétaires de chiens démontrent une meilleure responsabilisation que par le passé où ce fut longtemps moins de 50%. Il est même intéressant de constater que 13 propriétaires ayant demandé l'euthanasie de leur animal l'aient repris.
- (3) Le taux d'adoption des chiens fut de 73% (412/ (723-95-25-35)). Nous visons de l'augmenter davantage.
- (4) Les euthanasies décidées sont les chiens qui ont finalement présentés des problèmes de santé ou de comportement notables ne permettant pas de les placer à l'adoption.

Chats

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires
Présents au refuge au 1 ^{er} janvier	111	
Abandons	1444	622
Saisis		
Trouvés (5)	766	
Reçus – autres refuges	72	
Total	<u>2393</u>	<u>622</u>
SORTIES		
Réclamés (6)	31	
Remis à d'autres refuges	89	
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	99	
Adoptions (7)	1458	
Euthanasies demandées par les propriétaires		622
Euthanasies décidées (8)	700	
Présents au refuge 31 décembre	16	
Total	<u>2393</u>	<u>622</u>

- (5) Les animaux trouvés sont inscrits sous adoption vu la probabilité de réclamation et, sinon, de l'objectif de la SPA de faire de son mieux pour les soigner et de leur trouver un nouveau foyer.
- (6) Le taux de réclamation des chats trouvés est de 4%. C'est hélas comparable à la moyenne canadienne. Soit que les propriétaires sont peu attachés à leurs chats, soit qu'il y a beaucoup de chats sans propriétaires.
- (7) Le taux d'adoption des chats fut de 67% (1458/ (2393-31-89-99)). C'est en soi une excellente donnée considérant le problème de surpopulation. Nous essayons de l'augmenter davantage mais c'est un peu ardu.
- (8) Les euthanasies décidées sont les chats qui ont finalement présentés des problèmes de santé ou de comportement notables ne permettant pas de les placer à l'adoption. La surpopulation, dans le cas des chats, est aussi un facteur.

Autres espèces

ENTRÉES	Pour adoption	Euthanasie demandée par les propriétaires
Présents au refuge au 1 ^{er} janvier		
Abandons	224	53
Saisis		
Trouvés	23	
Reçus – autres refuges		
Total	<u>247</u>	<u>53</u>
SORTIES		
Réclamés	2	
Remis à d'autres refuges		
Décédés sur réception ou euthanasie d'urgence	12	
Adoptions	187	
Euthanasies demandées par les propriétaires		53
Euthanasies décidées	46	
Présents au refuge 31 décembre		
Total	<u>247</u>	<u>53</u>

- Les adoptions sont passées sous 2 100, alors que nous avons déjà été à quelques dizaines de passer le cap des 3 000 adoptions par le passé. Ce résultat est conséquent avec la fin de l'entente avec la ville de Québec ainsi que la diminution remarquable du nombre d'entrées d'animaux au refuge qui s'est davantage fait sentir depuis 2013. Mais l'étonnement survient en certains moments ; nous avons vu des périodes où nous n'avions quasiment aucun chien à l'adoption pendant plusieurs jours, même en juillet.

Le réseau de l'AQSS est demeuré en action, à savoir que lorsque des refuges sont débordés, des refuges ayant de la capacité disponible peuvent les aider. Ainsi, la SPA de Québec a accueilli près de 500 animaux de divers refuges et la cadence se maintient, surtout chez les chats vu la surpopulation mais, cette dernière se reflétant également à Québec, l'aide se trouve limitée. Il demeure que, collectivement, les SPA/SPCA du Québec contribuent ainsi à augmenter le taux d'adoption et, conséquemment, diminuer le taux d'euthanasie. Merci à l'organisme Pilot-N-Paws pour des transports par avion.



<https://www.facebook.com/PilotsNPawsCanada/?fref=ts>

- Le nombre d'animaux trouvés qui sont ensuite réclamés par leurs propriétaires peut s'améliorer. S'il est assez bien dans le cas des chiens, il demeure très faible dans le cas des chats. Quelques hypothèses ou questions peuvent être avancées :
 - Dans la région de Québec, les règlements municipaux obligent les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal. L'enregistrement favorise de retracer le propriétaire d'un chien égaré. Mais, les règlements ne visent pas les chats ! Par ailleurs, l'identification permanente (comme avec une micropuce) n'est pas requise, ce qui ne favorise pas de retracer des propriétaires.
 - Il y a une quantité de chats errants, à l'instar de d'autres villes nord-américaine. Les chats ont un taux de reproduction élevé si bien que, théoriquement, à partir d'un couple de chats on peut générer une population dépassant les 500 000 chats après 8 ans !! De quoi motiver la SPA à encourager les propriétaires de chats à faire stériliser leurs animaux ainsi qu'à les identifier de façon permanente.

La SPA souhaiterait des réglementations municipales qui encadreraient davantage les propriétaires d'animaux et les rendraient davantage responsables. Si le gouvernement provincial a réussi à changer le statut d'un animal afin qu'il ne soit plus considéré comme un simple bien meuble, il demeure que les réglementations municipales de la région de Québec doivent être revues.

Nous voudrions convaincre les municipalités de légiférer à l'égard des chats dans le contexte où ces derniers représentent plus de 70% de la population traitée dans les refuges et que les coûts sont supportés surtout par les gardiens de chiens. L'appui de la population aiderait la SPA pour y parvenir. Notons par ailleurs que certains organismes avancent que l'enregistrement obligatoire des chats constitue un des moyens de responsabiliser les propriétaires³ avec comme impact le contrôle de la surpopulation.

- Le niveau des euthanasies a subi une nouvelle baisse ! Il y a bien sûr une corrélation directe avec la diminution des entrées malgré la surpopulation, féline particulièrement, à gérer.
 - Les euthanasies demandées par les propriétaires sont respectées. Ces derniers connaissent leurs animaux et leurs décisions sont considérées basées sur des motifs appropriés. Les euthanasies décidées par la SPA sont basées sur des critères comme la santé et le comportement de l'animal. La surpopulation entre également en ligne de compte, particulièrement au niveau des chats.

³

<http://www.calgary.ca/CSPS/ABS/Pages/Animal-Services/Responsible-pet-ownership-bylaw.aspx>



Ententes avec des municipalités

La SPA a conservé les ententes qu'elle avait avec des municipalités. Les services de base rendus sont ceux de fourrière et, dans quelques cas, de vente de licences de chiens (les chats ne sont pas réglementés dans la région de Québec).

La SPA offre de rendre des services, selon sa capacité et tant cela respecte sa mission ; donc aller au-delà du «contrôle» animal. Ce qui veut dire de ne pas se limiter au volet fourrière, d'encourager les municipalités d'assumer une responsabilité sociale et ainsi appuyer les efforts de bien-être animal. Soit, les soins requis, la mise à l'adoption et autres services qui, en bout de ligne, profitent également à la communauté. À cet effet, une modification notable fut appliquée à compter de 2013 et elle se poursuit : la révision des coûts des services aux municipalités qui a vu la tarification des ententes avec les villes, en sus des licences s'il y a lieu, augmenter de façon parfois significative et nous en faisons un suivi assidu. Très peu de municipalités n'ont pu suivre cette tendance et où la SPA a alors dû ne pas poursuivre l'entente.

Dans cet exercice, nous avons commencé à établir la tarification sur une base «per capita», qui est une mesure fort répandue et existante depuis plusieurs années⁴. Le constat fut que la SPA de Québec avait une tarification trop faible. Alors que l'on retrouve des échelles de 4\$ à près de 11\$ par habitant dans d'autres villes québécoises, la tarification minimale de la SPA, en sus des licences s'il y a lieu, est actuellement de l'ordre de 2\$ (donc encore bien en-deçà de ce qui se retrouve ailleurs) et varie selon plusieurs facteurs. Une évolution adéquate de la tarification devrait se poursuivre dans le cadre des revenus de base essentiels pour couvrir les dépenses, ainsi que de voir au maintien et au développement des services, voire de la pérennité de l'organisme.

La vente de licences entre dans les sources de revenus de municipalités, mais ces revenus servent principalement à combler le processus d'émissions de ces licences.

Pour la ville de Québec :

L'entente avec la Ville de Québec avait débutée en 2008 et comprenait, notamment, les services suivants :

- cueillette et hébergement des animaux errants ;
- recensement continu pour les chiens ;
- émission des licences canines ;
- application de la réglementation 24/7 (exemple : chien qui aboie et dérange le voisinage)

Si l'hébergement des animaux errants pouvait entrer dans la mission de la SPA, les autres services étaient plutôt complémentaires et avaient été acceptés dans le contexte où cela devait générer des revenus pour aider à financer la mission de la SPA. Or, ce ne fut pas le cas. Même que cela fut parfois déficitaire malgré les sommes importantes dont il fut fait mention. Par ailleurs, l'aménagement du refuge ne permettait pas d'accueillir avec qualité tous les animaux reçus.

La SPA ne pouvait donc se maintenir dans une situation où les ressources disponibles pouvaient être davantage allouées à des activités ne correspondant pas à son rôle de refuge et de soins à prodiguer aux animaux. La décision fut donc prise de se retirer, à tout le moins pour le moment, de l'entente avec la ville de Québec.

⁴

<http://www.amazon.com/Animal-Control-Management-Guide-Governments/dp/0873261267>, page 3



Partenariats

Pour mieux atteindre les objectifs qu'elle poursuit, la SPA de Québec crée des liens de confiance avec divers partenaires. Afin d'augmenter sa notoriété, les adoptions, réduire ses frais, toujours dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches afin d'établir de nouveaux partenariats.

- First Choice (Distribution D.E.M.) : la compagnie «First Choice», a offert, pour une troisième année consécutive, de fournir gratuitement la nourriture requise pour nourrir les animaux du refuge (mais ceci n'est pas renouvelé en 2016). Une économie d'importance pour le refuge, mais surtout une nourriture de qualité constante pour nos pensionnaires. Nous encourageons nos employés à la vente des produits First Choice lors d'adoptions ; meilleures sont les ventes, meilleures sont les chances de bénéficier de la poursuite de «rabais» notables par le biais d'autres promotions de First Choice.



- Létourn : offre un panier cadeau d'une valeur de 100\$ à tous les adoptants des chiens vedettes à l'émission hebdomadaire Moreault-en-Jase à CHOI FM.



- Le Centre sportif canin Club d'élite offre toujours des rabais à ceux ayant adoptés des chiens à la SPA et qui veulent l'éduquer pour éviter les mauvais comportements menant souvent à l'abandon d'un animal. Le Centre sportif canin Club d'Élite nous est d'une aide précieuse pour l'évaluation du comportement de chiens ayant mordus ou réputés agressifs, et fournir des recommandations.



- Familles d'accueil : de façon occasionnelle, nous recevons des animaux trop jeunes pour être mis à l'adoption, ou qui doivent être retirés pour des raisons diverses : maigreur extrême, femelles gestantes, blessures, voire des travaux à la SPA. Sans l'apport des personnes qui acceptent de servir de foyer d'accueil pour ces chats ou chiens, il serait presque impossible de les remettre sur pattes et pouvoir les faire adopter. La SPA de Québec recherche constamment de nouvelles familles d'accueil afin de maximiser sa capacité d'adoption.

La SPA fournit tout ce qui est requis pour l'animal. 418 527-9104

- Des hôpitaux/cliniques vétérinaires aident la SPA dans différentes situations. Mentionnons :

- l'hôpital vétérinaire Daubigny qui continue de nous aider lors de situations d'urgence en dehors de nos heures d'ouverture et pour des chirurgies spécialisées;
- la clinique vétérinaire Cimon, notamment pour des chirurgies ;
- l'hôpital vétérinaire des Laurentides, pour des stérilisations ;
- l'hôpital vétérinaire Lachapelle ;
- la clinique vétérinaire Hamel ;
- le réseau GlobalVet.



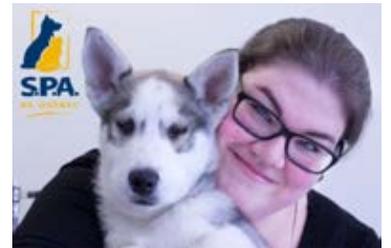


Nos employés

Nos trésors !! Sans eux, la SPA ne réussirait pas dans sa mission. Ils sont plus que dévoués pour maintenir les lieux propres et les animaux en santé.

Nous continuons à travailler sur la rétention dans un secteur réputé pour son taux de roulement élevé. Nous sommes attentifs aux suggestions des employés pour améliorer les conditions de travail.

Le conseil d'administration et la direction ont à cœur de respecter les employés, sur lesquels repose la réussite de la SPA, et expriment régulièrement l'engagement de poursuivre dans cette voie.





La réglementation

La SPA de Québec voit à l'application de Lois/Règlements à deux niveaux ;

- Fédéral : il s'agit du code criminel, spécifiquement ce qui a trait à la cruauté envers les animaux. L'application en est ardue car il faut prouver l'intention. La SPA ne reçoit aucune aide financière pour assurer l'application de cette loi. Cette tâche est assurée exclusivement par les dons reçus, et nous en manquons déjà cruellement pour nos opérations de base.

Soulignons qu'il y a des efforts continus qui sont faits par les organismes de protection des animaux pour faire modifier le code criminel en regard des animaux. Par exemple, alléger l'application comme l'intention à démontrer.

- Provincial : depuis le début de 2011, la SPA a une entente avec le MAPAQ afin de contribuer à l'application de la loi P-42 sur le bien-être animal. Les sommes reçues permettent d'affecter une personne environ 2 jours par semaine. Les demandes de la population dépassent largement la capacité à traiter adéquatement tous les dossiers. Il demeure que la résultante de la collaboration de plusieurs SPA/SPCA avec le MAPAQ est positive. On a vu encore des saisies de chiens au cours des derniers mois. Le réseau des SPA/SPCA contribue au mieux pour trouver des familles à ces chiens.

En 2015, le ministre responsable du MAPAQ, M. Pierre Paradis, a introduit le projet de loi 54 qui modifiait notamment le fait qu'un animal soit considéré comme un «objet». La SPA de Québec, par le biais de l'AQSS a participé à la commission parlementaire pour l'étude du projet de loi. En décembre 2015 le projet adopté devenait le chapitre B-3.1 - Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, sous le code civil, et remplaçant la loi P-42.

La SPA voit son implication, dans l'application de la réglementation, comme une contribution au bien-être animal ; dans certains cas, des animaux doivent être retirés des lieux où ils sont.



Marketing, notoriété

La SPA de Québec essaie de s'impliquer dans différents organismes et événements choisis afin de se faire connaître le plus possible.

Les participations sont évidemment choisies ; la SPA ne pouvant se permettre d'être de toutes les activités. Néanmoins, afin d'augmenter sa notoriété, dans le respect de sa mission, la SPA se montre ouverte, voire fait des démarches pour considérer d'autres activités. Outre la notoriété, différents critères entrent dans la sélection : activités encadrées, respect des valeurs de la SPA, etc.

Un bilan des actions a fait ressortir que la SPA doit mettre les efforts sur l'augmentation de sa notoriété. La majorité des gens nous confondent encore avec la SPCA qui est située à Montréal. Au mieux, certains pensent que nous en sommes une succursale. Mais c'est aussi son rôle qui est mal connu :

- être considéré comme une entité municipale ;
- ignorer qu'il est possible d'y adopter un animal ;
- et surtout, qu'elle a besoin de dons.

En conséquence, nous orientons nos efforts ; pour recueillir des dons, il est essentiel d'être bien connu, d'avoir une bonne notoriété. Ce fut entamé en 2012 et nous continuons ; c'est une tâche de longue haleine et la croissance se fait très lentement.



Développer une culture de dons

Il est souvent évoqué que les québécois donnent moins que les canadiens anglais. Nous voudrions démontrer que cela est inexact ; on dit souvent qu'il faut savoir demander et rendre le don facile. Nous développons des mécanismes pour faciliter les dons. Une des meilleures sources de dons vue dans d'autres SPA est le don mensuel automatique ; donner par exemple 10\$ par mois, mais de façon régulière, plutôt que 120\$ une seule fois dans l'année. Nous avons publicisé cette possibilité :

- avec l'outil *Canadon* par le biais de notre site Internet. En septembre 2011, nous avons moins de 10 donateurs inscrits à cette formule. Nous sommes maintenant dans l'ordre d'une centaine.
- par prélèvements bancaires automatiques. Ceci est une nouvelle approche instaurée au début de 2013 mais dont les résultats sont mitigés.

Notons qu'avec ces formules, nous sommes en processus continu de levées de fonds.



Cocktail

Nous avons tenu le cocktail annuel en mai. Notons cependant que l'édition 2015 s'insérait dans un tout nouveau processus. Ainsi, le cocktail se trouve être la conclusion de la campagne de financement qui débute à l'automne, et présidée par Monsieur Pierre Dolbec, président de Dolbec Intl et maire de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier, ici accompagné de Monsieur Daniel Giroux, président du conseil de la SPA.

Le résultat dévoilé n'est pas seulement du cocktail lui-même mais de tous les efforts de la campagne de financement jusqu'à cette date.



M. Dolbec et M. Giroux



Un gros merci aux bénévoles de la soirée !!!!



Mouvement RAIZE

Voilà un peu plus d'un an, la SPA a été approchée par le Mouvement RAIZE dans le but de devenir un organisme bénéficiaire de leur nouveau mouvement social de philanthropie. Le mouvement RAIZE fait la promotion d'une consommation sociale et responsable en permettant à la population de soutenir des organismes, par le biais de diverses entreprises. En bref, vous consommez un produit désigné, dans un endroit désigné et une portion des revenus est remis à l'organisme désigné.



À quelques reprises, le Pub Nelligan's, une des fière entreprise partenaire de RAIZE, a invité la population à joindre la vague et à déguster une bière pour venir en aide aux animaux de la région, puisqu'un dollar était remis à la SPA par chaque bière *Nelligan's Ale* vendue.



Réno-Dépôt ; projet pour la SPA

Un bel élan de générosité a été initié par Vickie Verret, gérante des matériaux au Réno-Dépôt de Ste-Foy et Steeve Michaud, directeur général du Réno-Dépôt à Québec. Ayant à cœur la SPA de Québec, ils ont de pair implanté un projet de cueillette de dons en sollicitant la clientèle des Réno-Dépôt de Ste-Foy, de Québec et de Beauport. Du 1er au 30 juin dernier, les employés des 3 Réno-Dépôt sollicitaient les clients en leur suggérant d'ajouter un montant d'un, 2 ou 3 dollars à leur facture pour aider la SPA. Le message a été entendu puisque cette initiative a pu rapporter un montant de près de 3 500\$.



La SPA encourage les initiatives pouvant lui venir en aide. Vous envisagez organiser une activité pour soutenir la SPA ? Écrivez à communications@spadequebec.ca pour exposer votre projet et obtenir les autorisations nécessaires le cas échéant.



La marche canine de la SPA, 1^{ère} édition : un grand succès!

Réunissant à la fois amis, familles et compagnons canins, cette activité de lancement de la campagne de financement 2015-2016 de la SPA de Québec a réuni près de 130 participants ! Dame nature était également de notre côté, puisque le soleil a brillé toute la journée pour nos amis canins.

Sur place, les marcheurs ont eu l'occasion d'échanger avec plusieurs intervenants, notamment GlobalVet, partenaire de la SPA, qui tenait un kiosque d'information et de premiers soins pour chiens. Stéphany Labbé, technicienne en santé animale, spécialisée en comportement, était présente afin de renseigner les personnes présentes sur le système de foulard jaune. Étaient également présents le club d'agilité canine « Les 4 pattes en folie », pour une démonstration fort impressionnante, le centre canin A. Lévesque (de St-Augustin-de-Desmaures) pour parler d'étiquette dans les parcs à chiens et le salon de toilettage « Lavodog », pour une coupe de griffe. Finalement, les marcheurs ont eu droit à un repas léger : hot dog réguliers ou végétariens, pommes, fromages et rafraîchissements ont été offerts par le IGA des Sources de Cap-Rouge. La SPA remercie chaleureusement ses partenaires pour leur implication dans cette activité.

Par ailleurs, le succès de la marche canine n'aurait certes pas été le même sans l'implication de nombreux bénévoles. Plus de 30 personnes ont contribué à la réussite de cette activité. La SPA de Québec tient à remercier les élèves de 3^e et 4^e secondaire du programme d'éducation internationale (PEI) de la polyvalente de l'Ancienne-Lorette, ainsi que l'escadron 894 des cadets de Charlesbourg pour leur présence. Plusieurs employés ont aussi participé à cette activité. Merci mille fois, sans vous cette marche n'aurait pas pu obtenir un tel succès !

Merci également à *First Choice*, qui a généreusement parrainé l'événement. À nos 130 participants, nous disons merci et à l'an prochain, pour une seconde édition! Surveillez nos publications, notamment, sur Facebook, afin de demeurer à l'affût de cette prochaine édition et de toutes nos autres activités!



Prix Solange-Hamel

Nous profitons habituellement de l'événement cocktail pour faire l'attribution du Prix Solange-Hamel. Le prix Solange-Hamel a été instauré par la SPA dans le but de promouvoir les bonnes actions envers les animaux. Par ce prix annuel, la SPA veut souligner et féliciter ceux et celles qui ont à cœur le bien des animaux et qui le manifestent concrètement dans leur vie quotidienne. Ultiment, la SPA désire conscientiser la population aux bons traitements que les animaux sont en droit de recevoir.

La récipiendaire du prix, édition 2014 remis en 2015 par Monsieur Pierre Dolbec, président de la campagne de financement, fut Madame Julie Ouellet.



Le prix consiste en la remise d'un certificat cadeau d'une valeur de 500 \$ de AnimOphoto. Le forfait comprend les prises de vues avec un ou deux sujets et la reproduction sur toile d'une épreuve. Une commandite de Létourn !!

Le prix Solange-Hamel existe depuis quelques années et il y a déjà plusieurs récipiendaires. Les images de tous peuvent être vues sur le site Internet : <http://www.spadequebec.ca/ScriptorWeb/scripto.asp?resultat=792706>

Nous avons hâte de voir les prochaines candidatures ; c'est donc une invitation à participer !!!

Pour participer → Dans un texte d'une page environ, ou 350 mots, présenter une personne qui prend soin et/ou protège des animaux de façon exceptionnelle. Cette lettre de présentation comprendra les éléments suivants :

- Brève description de la personne proposée : qui est-elle, d'où vient-elle, que représente-t-elle pour vous, etc.
- Raconter l'histoire qui vous fait conclure au mérite de cette personne : que fait-elle pour les animaux, ses initiatives concrètes, depuis combien de temps, etc.

Adresser cette lettre à : **Prix Solange-Hamel**
1130, avenue Galilée
Québec Qc
G1P 4B7





Site Web

Le site Web se maintient à 50 000 visites par mois. Le constat est que plus le site était plus dynamique (changement régulier de contenu) que la version antérieure, mais la technologie est en perpétuelle évolution et il nous faut déjà envisager une mise à niveau ; notamment, la version actuelle n'est guère compatible avec les téléphones "intelligents" et les tablettes.

On constate que la grande majorité des visiteurs consultent d'abord la page d'accueil et ainsi voir nos nouvelles, pour ensuite principalement se diriger vers nos pages présentant les animaux à l'adoption qui constituent l'attrait principal.



Un point que nous cherchions à améliorer, et qui doit l'être de nouveau, est la qualité et la grosseur des photos des animaux disponibles à l'adoption. Nous avons encore beaucoup de commentaires à cet égard. Nous avons apporté quelques modifications à la prise de photos pour faciliter la tâche à nos employés qui ont des qualifications pour les soins aux animaux et non nécessairement en photographie. Plusieurs de nos pensionnaires ont cependant la bougeotte, ce qui rend le tout ardu !!!

Nous avons également fait modifier la présentation sur le site Internet mais, comme déjà mentionné, cela doit être revu de nouveau.

Il nous est parfois demandé de montrer les photos sur Facebook ; cela n'est malheureusement pas efficace. Le chargement sur le site Internet se fait en bloc, à tous les jours. Facebook ne permet pas un tel chargement efficace, rapide, de multiples photos (incluant des informations spécifiques à chaque animal) de façon efficace à tous les jours.



Réseaux sociaux - Facebook

La SPA a sa page Facebook ! Les réseaux sociaux étant des incontournables, nous y assurons une présence. L'activité y est plus palpable que sur le site Web. Il suffit de placer une photo ou une petite nouvelle pour constater que beaucoup viennent voir. Cela demeure cependant très variable, selon les sujets qui accrochent ou non, pouvant être d'à peine quelques centaines à plusieurs milliers. Et c'est de l'essai-erreur ; il est difficile de prévoir ce qui suscitera plus d'attention.

Le nombre d'adhérents à la page a augmenté de façon significative. Nous visions dépasser les 10 000 au cours de l'année 2015 et avons plutôt atteint les 15 000. Certaines images/histoires se sont partagées au-delà de 100 000 fois. Nous pouvons viser 20 000 adhérents à la page pour 2016.

Il faut par ailleurs assurer beaucoup d'encadrement pour faire en sorte que les sujets demeurent d'intérêt pour la SPA et la cause animale. Des gens peuvent facilement formuler des commentaires très négatifs sur notre organisation. Il suffit qu'une personne ait une vision erronée d'une situation ou d'un mode d'opération ou autre, pour que des propos dégénèrent. Mais des détracteurs peuvent se créer leurs propres pages de façon anonyme pour se défouler à notre endroit sans bien connaître tous les tenants et aboutissants. Une surveillance constante est donc requise et la diffusion de beaucoup d'informations (transparence) de façon régulière, est essentielle. Autrement, cela demeure un excellent véhicule supplémentaire pour diffuser de l'information, solliciter des appuis, etc.



Le SPA Bête de Québec

Le journal de la SPA !! Publié depuis novembre 2011, notre intention était d'en faire une édition trimestrielle ; ce que nous avons réussi à maintenir. Cela s'avère un bon outil pour diffuser une panoplie d'informations sur la SPA et la réceptivité s'avère bonne.



Nous changeons notre mode de publication lentement, c'est-à-dire passant davantage d'une version papier à une version électronique afin de diminuer nos coûts. On peut retrouver les publications du journal sur le site Web de la SPA.

Nous nous en servons pour rejoindre nos donateurs et tout public intéressé à suivre l'évolution de la SPA ainsi que les informations diverses que l'on peut y retrouver.



Présence dans les médias

Une continuité intéressante. Nous avons soit été invités ou nous avons fait des démarches pour avoir plus de visibilité dans les médias, qui ont bien répondu.

- CHOI radio X

Une collaboration avec l'animatrice Roby Moreault de CHOI. Roby accueille, à l'occasion, des représentants de la SPA afin de faire connaître la mission, les objectifs mais surtout les défis avec lesquels la SPA de Québec doit composer et les sujets d'actualités. De plus, Roby avait introduit, en septembre 2012, la notion de chien vedette du mois ; un chien dont il faisait la promotion pour en favoriser l'adoption. La popularité fut telle que c'est maintenant devenu hebdomadaire. Le «chien vedette de la semaine» a donc contribué à l'adoption de plusieurs chiens.

Roby continue par ailleurs à supporter la SPA par le biais de sa page Facebook auprès de ses nombreux fans. Une collaboration très appréciée !!!



- Images de la SPA

Nous continuons d'utiliser diverses nouvelles images créées en 2013 pour augmenter la notoriété de la SPA. De ces images ont été affichées sur des autobus et panneaux routiers. La bannière ci-dessous "Optez pour l'adoption" a servi d'image de couverture de la SPA sur sa page Facebook et pour d'autres occasions.



- Nous maintenons par ailleurs notre participation à des occasions de visibilité, mais aussi ciblées en fonction de ce qui est vraiment avantageux pour la SPA en regard de sa capacité. Notons le Salon National des Animaux de Compagnie (SNAC) à titre d'exemple.



Membres

Le processus pour devenir membre de la SPA était lourd et restrictif. En 2011, le conseil d'administration s'était penché sur cette situation ; les règlements généraux ont été revus, encadrés par des avocats, ce qui a permis d'améliorer les règles d'admission favorisant l'accroissement des membres.

Depuis :

- Toute personne peut devenir membre associé. Le membre associé a le droit d'assister aux assemblées générales des membres mais ne peut pas voter à ces assemblées et n'est pas éligible comme administrateur de la corporation.
- Toute personne qui est membre associé peut devenir membre actif. Le membre actif a le droit d'assister et de voter aux assemblées des membres et il est éligible comme administrateur de la corporation. Pour accéder au statut de membre actif, le conseil d'administration peut analyser la candidature sur la base des critères qu'il peut fixer de temps à autres, et accepter ou refuser d'accorder le statut.

Tous les membres devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.

Aussi, la Société a revues les règles de nomination des administrateurs au conseil d'administration. Elle s'est inspirée de principes reconnus et rigoureux pour établir des critères d'éligibilité, notamment «*20 questions que doivent se poser les administrateurs d'organismes sans but lucratif pour le recrutement, le développement, et l'évaluation de membres pour le conseil d'administration*»⁵. Les membres du conseil devraient ainsi, en majorité, posséder des compétences académiques pertinentes et/ou des expertises diversifiées, et pouvant de surcroît avoir une bonne expérience en gestion financière.



Le défi est de trouver un incitatif aux gens pour devenir et demeurer membre de la SPA. Il n'y a actuellement que peu d'avantages exclusifs, soit de pouvoir participer à l'assemblée générale et un escompte auprès d'un fournisseur. Nous devons considérer diverses avenues pour atteindre quelques centaines de membres, voire un millier ou plus.

⁵



Bénévoles

Il nous est souvent demandé pourquoi nous n'acceptons pas les bénévoles partout dans le refuge. En fait, cela rejoint des pratiques que l'on retrouve de plus en plus ailleurs et même documentées : «des préoccupations sont soulevées quand les soins prodigués aux animaux le sont par des personnes ayant de bonnes intentions mais avec peu ou aucune formation appropriée en gestion de troupeau, en comportement animal, en santé animale, et/ou en médecine vétérinaire»⁶. En somme, nous devons rappeler que des animaux qui entrent au refuge étaient errants et peuvent être porteurs de maladies contagieuses et mortelles. Une personne bien intentionnée mais sans la formation appropriée peut alors causer plus de mal que de bien. En conséquence, seuls les employés dûment formés et encadrés peuvent accéder à l'ensemble du refuge.

Mais avons-nous besoin de bénévoles ? Oui, et un très grand besoin !!! Outre câliner les animaux à l'adoption, promener les chiens, ce sont dans le cadre des activités de financement que des bénévoles nous sont absolument nécessaires. Les besoins financiers sont criants et nous devons mettre des efforts sur nos activités bénéfiques qui, faute d'aide suffisante, rapportent moins que des activités similaires dans d'autres SPA/SPCA. Idéalement, nous aurions quelques bénévoles clés qui encadreraient les autres.

Nous continuons nos efforts pour monter un réseau de bénévoles.

Tous les bénévoles devront se conformer au code d'éthique de la SPA, ainsi qu'aux règlements généraux en vigueur.



1130, avenue Galilée
Québec

418 527-9104

Adopter, c'est sauver des vies!
www.spadequebec.ca

⁶ Traduction libre tirée de : Guidelines for Standards of Care in Animal Shelters, publié par The Association of Shelter Veterinarians – USA 2010

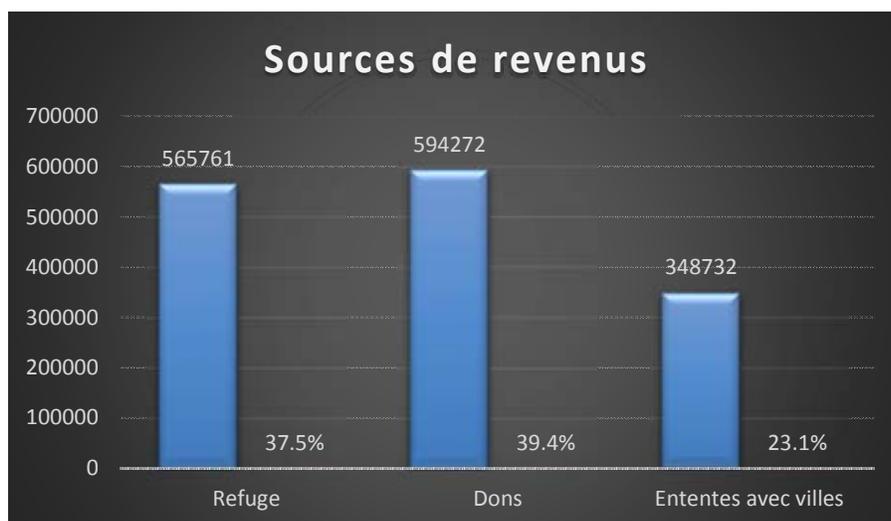
Finances

Nous avons complété une 10^{ième} année consécutive sans déficit, soit un excédent de 42 724\$. Ce sont les revenus de dons, et plus particulièrement les dons planifiés, qui ont permis cela car, autrement et comme d'autres années, la SPA aurait subi un déficit.

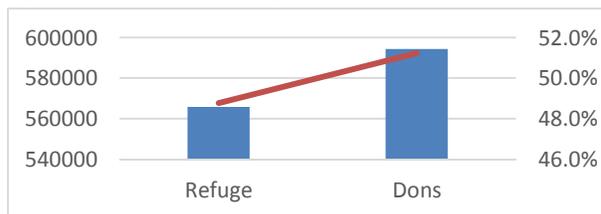
Nous maintenons les efforts pour maintenir cette tendance, malgré qu'il y a toujours de réaliser un déficit selon différents facteurs. Les excédents sont les sommes disponibles pour nous permettre d'améliorer nos immobilisations et nos services.

Résultats

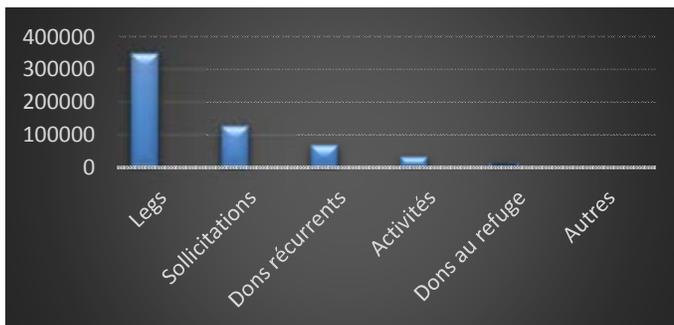
- Produits
 - Les sources de revenus



- Les revenus du refuge sont les opérations afférentes au refuge, comme les adoptions. Ces opérations représentent 37.5% des revenus de l'année. Les dépenses attribuables à ces opérations font que la résultante nette est généralement nulle, voire déficitaire. En fait, les dons contribuent à assurer le maintien des services.
- Les revenus de financement (dons) ont été de 39.4%. Ce pourcentage a toujours été à moins de 12% lorsque l'on considérait également les revenus de la ville de Québec. La comparaison des revenus du refuge avec ceux des dons, uniquement, donne une représentation intéressante. On y voit qu'en excluant les ententes avec les villes, les dons ont constitué des revenus supérieurs à ceux des opérations régulières du refuge.



Cependant, il ne faut pas prendre la situation des dons pour acquise. Au contraire !!! En décortiquant les revenus de dons, il est net que les dons planifiés (legs) ont été exceptionnels en 2015. Dans le contexte où ces revenus ont justement été exceptionnels et sont non récurrents, il nous faut maintenir les efforts pour augmenter les revenus des campagnes de financement (sollicitations et dons récurrents). Sans négliger les dons planifiés, les revenus des campagnes de financement sont ceux sur lesquels la SPA doit tabler pour assurer la pérennité et la qualité de ses services.



Les revenus d'activités ne sont pas négligeables, mais ces activités requièrent du travail et des dépenses. La résultante financière nette est donc faible. Elles sont maintenues car elles demeurent des outils de notoriété, de participation de nos supporteurs ou de remerciements à ceux-ci.

Les dons au refuge sont de l'ordre de 14 000\$ mais revêtent un caractère particulier. Ce sont en effet les dons sollicités par nos employés auprès de la clientèle. Cela est bien sûr apprécié de la clientèle, mais un gros bravo à nos employés qui démontrent ainsi leur soutien à la cause pour laquelle ils travaillent !

Cela dit, compte tenu du besoin d'amélioration des infrastructures, des nouveaux services à supporter (dont la stérilisation), une emphase particulière est maintenue pour augmenter radicalement les revenus de financement.

- Les ententes avec des villes ont constituées 23.1% des revenus de l'année.

À chaque renouvellement des ententes avec les villes, une analyse systématique de celles-ci est réalisée sur la base de nos propres opérations et infrastructures requises, d'études réalisées qui fournissent des balises sur les services animaliers, de comparaisons avec d'autres refuges au Québec et au Canada, etc., afin de prodiguer les meilleurs soins aux animaux tout en assurant l'équilibre financier. Nous devons dégager des excédents de ces ententes pour financer la mission de la SPA et favoriser son développement.

- Les dépenses d'exploitation

- Les salaires et charges sociales constituent 70% du total des dépenses d'exploitation, soit les dépenses les plus importantes. La SPA retient les services de personnel qualifié pour prodiguer les soins aux animaux. Nous avons fait procéder à une analyse d'équité salariale en 2015 et suivons le marché afin de conserver un niveau salarial compétitif visant la rétention de personnel qualifié.
- Les frais afférents aux soins aux animaux (fournitures vétérinaires, moulée, etc.) représentent 11% du total.

- L'opération, la maintenance du refuge lui-même et des équipements représentent environ 14% du total. L'installation, notamment, d'un système de ventilation dans les sections chats a fait bondir les coûts en énergie. Disons aussi qu'à plus de 35 000\$ en chauffage et énergie, nous chauffons un peu l'extérieur de notre vieille bâtisse.
- Les dépenses d'administration, de financement et amortissements
 - Les salaires et charges sociales pour ces opérations représentent 16.5% de l'ensemble des dépenses. L'objectif ne serait pas de faire diminuer cette dépense, considérant qu'elle inclut les efforts de levées de fonds, mais d'utiliser nos ressources pour faire augmenter les divers revenus de façon significative.
 - On retrouve également dans ces dépenses les efforts de publicité et les honoraires professionnels.
 - L'amortissement des immobilisations corporelles visent principalement le matériel et les véhicules. Le bâtiment en lui-même a une valeur comptable nulle ; ce sont les améliorations apportées qui sont amorties.



Remerciements - À nos commanditaires et supporteurs corporatifs.



Les gouverneurs/gouverneures

Les gouverneurs/gouverneures (titre honorifique) sont des personnes parmi les nombreuses auxquelles la SPA doit beaucoup. Ces personnes se sont, notamment, impliquées dans des activités d'importance visant à lever des fonds pour la SPA.



Anita Damico

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2007
- Membre du comité d'organisation et de promotion de toutes les éditions subséquentes du cocktail bénéfice



Josée Turmel – Animatrice radio

- Présidente d'honneur du cocktail bénéfice 2009



Carlo Alberton - chroniqueur radio/télé

- Animateur lors de l'édition 2009 du cocktail bénéfice
- Membre du comité d'organisation de l'édition 2010 du cocktail bénéfice
- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2010



Denis Blanchette

- Président d'honneur du cocktail bénéfice 2012



Roby Moreault – Animateur radio

- Animateur lors du spectacle du 27 avril 2012 par la Boîte à musicien au profit de la SPA
- Animateur au spectacle d'humour du 2 décembre 2012
- Chroniques radio pour la SPA



Pierre Dolbec – président, Dolbec International

- Président d'honneur des éditions 2013, 2014 et 2015 du cocktail bénéfice.

Les mascottes de la SPA

Boucane



Rescapée d'un incendie. La peau brûlée, elle survécut grâce aux traitements quotidiens à la SPA pendant plusieurs semaines. Ses oreilles «fondues» demeurent les séquelles de sa mésaventure. Elle a fêté ses 18 ans en 2015 et on voit qu'elle est moins énergique. Notre équipe de soins la suit de très près !

Tit-ours

Rescapé d'un piège à ours, en arrêt cardiaque. Il fut réanimé. Les blessures au cou l'ont empêché de pouvoir bien supporter sa tête pendant plusieurs mois. Il s'est néanmoins rétabli et vit maintenant dans les bureaux de la SPA depuis plus de 14 ans. Il fêtera son 16^{ième} anniversaire en 2016.



* * * * *

Une donatrice de cœur

C'est en 2013 que madame Louise Bergeron a décidé de franchir le seuil du don ponctuel et de s'impliquer de plus près au refuge. Il ne fallut qu'une brève rencontre avec la direction et le projet de fabrication de doudous pour les cages à minous débutait. De son propre chef, madame Bergeron a été magasiner de grandes couvertures qu'elle allait convertir en doudous individuelles. Mais elle ne s'est pas arrêté là ! Elle a épluché les besoins de la SPA et a fait des « épicerie » pour l'aider. Le refuge a donc été gâté en besoin de toutes sortes : papeterie, articles pour animaux et produits ménagers.

En 2014, nous avions un besoin criant qui s'ajoutait aux autres, nous devons acheter une trentaine de petits lits pour les cages à chats. Ces lits permettent aux chats qui patientent au refuge de grimper un peu...

Devinez quoi ? Madame Bergeron a récidivé en 2015 en procurant à la majorité des chiens du refuge un lit pour éviter qu'ils dorment au sol.

Elle n'est pas la seule donatrice à agir ainsi. Merci, merci du fond du cœur à tous les donateurs qui écoutent la SPA lors de ses appels à la population.

Merci !!!!!



Le don planifié : qu'est-ce que c'est et pourquoi?

VOUS SOUHAITEZ DONNER ? PLANIFIEZ-LE !

Chaque année, la SPA de Québec s'efforce de recueillir des animaux perdus, errants, abandonnés ou blessés et à les héberger, les nourrir et les soigner. Elle s'est également engagée à prodiguer des conseils, à sensibiliser et éduquer la population sur nos merveilleux compagnons à pattes, ailes ou écailles.

Toutefois, comme plusieurs organismes sans but lucratif, la SPA de Québec ne reçoit aucune subvention ou aide gouvernementale, mais tire plutôt ses revenus de l'adoption de ses animaux et de ses contrats.

avec les villes. Mais même avec ces revenus, il n'en demeure pas moins qu'elle a besoin de sommes importantes pour opérer sa mission et acquérir du matériel. Heureusement, elle peut compter sur les généreux dons de la population.

La SPA de Québec apprécie tous les dons qu'elle reçoit, et elle aime également faciliter la vie de ses collaborateurs, c'est pourquoi elle vous incite à faire un don de façon planifiée.

Qu'est-ce qu'un don planifié ?

Un don planifié, c'est simplement un don qui s'inscrit dans un plan financier, fiscal ou successoral.

Il a été pensé, analysé, décortiqué, pour vous et par vous, avec l'aide d'un spécialiste (notaire, conseiller financier, planificateur financier, comptable, etc.).

Quelles sont mes options ?

Il y a plusieurs façons de planifier un don, la plupart sont plus simples qu'il n'y paraît !

Legs testamentaire

L'une des façons les plus simples de faire un don planifié est de l'enchâsser dans son testament.

Il peut s'agir d'un legs particulier ou même d'un legs résiduaire. Le legs particulier sera transmis à l'organisme en priorité alors que le legs résiduaire sera transmis après l'acquittement de tous les passifs de la succession (dettes, impôts, legs particuliers). Il est également possible de léguer l'entière part de sa succession à un organisme en cas de décès ou de l'incapacité de tous ses héritiers.

Le legs en question peut être une somme d'argent, un pourcentage de la valeur de la succession, un immeuble ou encore des biens meubles.

De plus, il est toujours possible de modifier son testament.

Rentes ou régimes enregistrés

Il est possible de désigner un organisme à titre de bénéficiaire des régimes de retraite et de régimes enregistrés d'épargne (REER). Il vous faudra simplement remplir le formulaire de désignation de bénéficiaire du régime ou encore de le préciser à votre testament.

Produits d'assurance vie

Le principe est le même que pour la désignation de bénéficiaire des rentes et régimes de retraite.

Il est possible de contracter une assurance vie et de désigner un organisme à titre de bénéficiaire de la police, et ce, de façon révocable en tout temps. Encore une fois, il est possible de préciser cette volonté dans un testament.

Valeurs mobilières

Il s'agit ici de faire don d'une valeur mobilière, soit une action, un titre ou une obligation à un organisme sans but lucratif. Il faudra alors prévoir le transfert.

Autres

Il y a bien évidemment d'autres façons de faire, telle que le don d'un bien immobilier ou encore la mise en place d'une fiducie de bienfaisance, mais leur application est moins simple.

Pourquoi faire un don planifié ?

Pourquoi se préparer à donner plutôt que de donner sur le coup d'une émotion forte ? Pourquoi donner en premier lieu ? Parce que donner ne fait pas uniquement du bien au cœur et à l'esprit, mais également au portefeuille !

Et oui ! Les façons de donner mentionnées ci-haut donnent toutes accès à des avantages fiscaux, souvent sous forme de réduction d'impôt, du vivant du donateur ou à ses héritiers lors de son décès.

Par exemple, le legs testamentaire, ainsi que le don sous forme de rentes engendrent des déductions fiscales importantes lors du décès. Le don d'une police d'assurance vie engendre d'important remboursement d'impôt (près de la moitié de la prime payée annuellement).

Finalement, tout gain en capital résultant du don de valeur mobilière sera exempté d'impôt.

Finalement, que ce soit par le biais de l'un des moyens présentés ci-haut, ou par un don en argent standard, ou encore par votre implication à titre de bénévole, donner permet de soutenir une cause qui vous tient à cœur et aide à contribuer à son évolution, alors pourquoi pas ?!



Ceci n'est pas un avis juridique

par Mélanie Hamel, notaire

www.hamelnotaire.ca

D'ex-pensionnaires – certains ayant eu davantage de soins ...

